

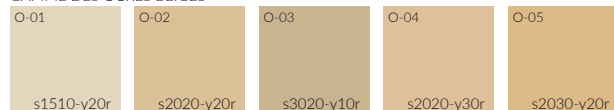
Le nuancier du Territoire de Belfort

Règles et recommandations pour la couleur dans l'architecture

Extraits du guide de l'UDAP 90

1/ Je choisis la teinte du fond de façade

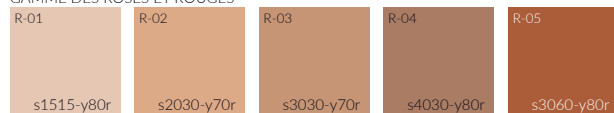
GAMME DES OCRES BEIGES



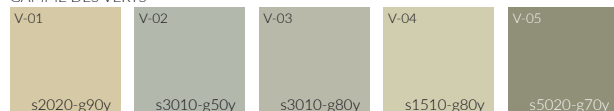
GAMME DES JAUNES ORANGÉS



GAMME DES ROSES ET ROUGES



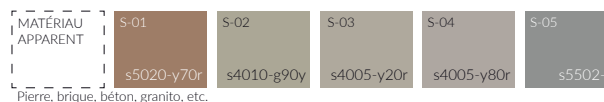
GAMME DES VERTS



GAMME DES GRIS COLORÉS



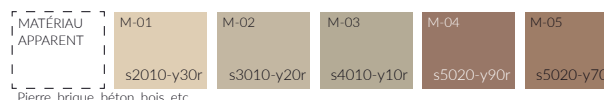
2/ Je distingue le soubassement



Pierre, brique, béton, grando, etc.

3/ Je mets en valeur les modénatures

(chaînage, encadrement, linteau, bandeau, table, agrafe, etc.)



Pierre, brique, béton, bois, etc.

4/ Je complète avec une nuance ponctuelle

pour les boiseries (porte, fenêtre, volet, etc.) et ferronneries (garde-corps, grille, portail, etc.)



Le nuancier du Territoire de Belfort devait être rénové pour répondre au mieux aux attentes actuelles en matière de mise en couleur des façades. L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) du Territoire de Belfort s'est associée à l'AUTB pour le renouvellement de ce document de référence.

Il s'agit d'**accompagner les projets de construction, réhabilitation ou ravalement, en incitant à la prise en compte des caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères propres à chaque situation.**

Fortement recommandé pour les édifices situés dans un périmètre de protection au titre des abords de monuments historiques, le nuancier peut être opposable, tout ou partie, là où un document d'urbanisme le stipule dans son règlement.

Les gammes colorées y sont présentées en rapport à chacun des éléments composant une façade. Les propriétaires sont guidés étape par étape dans leur projet de mise en couleur afin de garantir une harmonie d'ensemble.

La plaquette est complétée par des informations pratiques et enrichie d'exemples à la manière d'un petit guide pédagogique. Les principaux types bâtis résidentiels présents dans le Territoire de Belfort sont illustrés et accompagnés de conseils différenciés pour leur mise en couleur.

+ Pour aller plus loin :

- L'album photo en ligne « couleur et architecture » : <https://www.flickr.com/photos/autb/albums>
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine : udap7090.belfort@culture.gouv.fr - 03 84 90 30 40

